

E. de GRANDCOURT

Ingénieur des Travaux des E. et F.
Expert Forestier

Président d'Honneur de la Compagnie Nationale
des Ingénieurs et Experts Forestiers
et des Experts en Bois
Expert près la Cour d'Appel de Paris
Expert près le Tribunal Administratif de Paris

46, rue Fontaine

75009 PARIS

Téléphone : 01.48.74.31.40

Télécopie : 01.49.95.03.10

Nous soussigné, E. de GRANDCOURT, Expert-Forestier, Expert près la Cour d'Appel de Paris, Expert près la Cour Administrative d'Appel de Paris, Président d'Honneur de la Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts en Bois,

Avons reçu de Monsieur CERCLET, Conservateur Régional des Monuments Historiques d'Ile de France – Ministère de la Culture et de la Communication – 98, rue de Charonne - 75011 PARIS,

Mission d'étude : Constat de l'évolution phytosanitaire des arbres de l'avenue du Château à MEUDON depuis l'expertise réalisée en 2001.

* * *



Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

fiabex
associé

I - CONDITIONS DE L'ETUDE

La présente étude a été réalisée depuis le sol, sans utilisation d'une nacelle. L'évolution des cuvettes et gouttières consécutives d'élagages anciens n'a donc pas pu être observée mais le laps de temps entre les deux expertises est trop court pour révéler des évolutions importantes et l'état des bourrelets de cicatrisation, souvent visible depuis le sol, donne une première indication. Par contre, les branches adventices poussant au niveau de ces élagages se sont développées en poids et en prise au vent.

Les observations ont été effectuées au mois de juin 2004 et les effets de la canicule de 2003 étaient minimales ; toutefois, les arbres peuvent ne laisser apparaître le stress qu'ils ont subi que deux, voire trois années après la sécheresse.

Cette étude a été conduite selon les mêmes principes que celle de 2001 et les arbres présents ou manquants ont donc la même numérotation dans les deux rapports.

II - ETAT SANITAIRE DES ARBRES

En premier lieu, il faut noter un nombre important d'arbres replantés. Ils sont de très bonne conformation, correctement tuteurés et ont le tronc protégé contre le soleil par des canisses. Ne pouvant être mesurés à hauteur d'homme, ils ont été tous estimés pour 10 cm de diamètre.

Les souches présentes en 2001 ont été extraites à l'exception d'une.

Un élagage de branches basses a été réalisé sur les alignements A et B et serait souhaitable sur les C et D.

Un certain nombre d'arbres présentent des branches sèches généralement de petit diamètre mais pouvant atteindre 8 cm. Un petit nettoyage serait souhaitable sur les sujets 5C, 9C, 10C, 21B, 26C, 46A, 34C, 44C, 48A, 52C, 58B, 59D (étêtage), 66C, 73C, 94A, 107C, 114D, 119C, 124D, 126D, 127B, 130C, 135C, 137C.

De nombreux sujets subissent une attaque de Cochenille pulvinaire. Elle est souvent limitée aux feuilles mais peut cependant commencer à atteindre les rameaux. Le traitement ne paraît pas s'imposer à ce jour mais le développement du parasite doit être surveillé. (Note jointe en annexe).

L'arbre 35A a été victime d'un coup de soleil et présente des champignons sur le tronc. Il serait souhaitable de le remplacer.

L'arbre 57B présente des écoulements noirâtres au niveau du tronc, qui semblent correspondre à une attaque d'Agrile. La mort de l'arbre risque d'intervenir en un ou deux ans et son abattage doit être programmé. (Note jointe en annexe).

Quelques arbres, enfin, montrent une évolution qui mérite une modification du classement de 2001 ; ces changements sont indiqués dans le tableau joint en annexe.

Comme en 2001, la liste complète des arbres est jointe en annexe en indiquant leur diamètre en 2004 et leur classement sanitaire. Les variations de diamètre sur trois années sont sujettes à caution car la hauteur de mensuration peut varier de 1 m 20 à 1 m 50 et que les arbres sont souvent méplats. Un bon accroissement de diamètre correspond à un arbre de bonne vitalité, la moyenne devant être voisine de 2 à 3 cm pour 3 ans. Les causes des modifications de classement sont indiquées. Les anciennes descriptions restent globalement d'actualité. Les modifications entre 2001 et 2004 sont imprimées en couleur bleue.

III – CONCLUSION

De 2001 à 2004, l'avenue du Château à MEUDON a connu une forte amélioration de l'état sanitaire des arbres. De nombreuses plantations ont été réalisées sur les alignements B et C par tronçons de plusieurs arbres. A ce jour, seul l'arbre 57B doit être abattu, les autres interventions relevant de l'entretien courant. Une attaque de cochenilles peut être la première réaction à la canicule de 2003 dont d'autres effets sont encore possibles. Le problème des étêtages anciens reste d'actualité.

Fait à PARIS, le 29 Juin 2004



E. de GRANDCOURT